



Plan d'action annuel visant l'intégration des personnes handicapées

Rivière
du·Loup



Table des matières

Mot du maire	3
Mot de la conseillère	4
PORTRAIT DE LA VILLE	5
PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ	6
Mission et rôles des services municipaux	6
Mission et rôles des comités et commissions	9
CHAMPS D'INTERVENTION	11
Promotion, sensibilisation et valorisation	11
Accessibilité universelle (lieux et édifices)	12
Habitation	15
Sécurité	15
Emploi	16
Loisirs, culture et vie communautaire	16



Mot | du maire



C'est avec beaucoup de fierté que la Ville de Rivière-du-Loup présente son *Plan d'action annuel visant l'intégration des personnes handicapées*. Depuis plus de vingt ans, cette démarche nous rassemble autour d'un même objectif : faire de notre ville un milieu où chacun et chacune peut se sentir accueilli, soutenu et engagé dans la vie collective.

Cette année encore, une trentaine d'actions concrètes guideront nos efforts. Chacune d'elles témoigne de notre volonté d'éliminer les obstacles, petits ou grands, afin que l'ensemble de nos citoyennes et citoyens puisse accéder à des services, à des espaces et à des activités qui leur ressemblent. Les progrès accomplis au fil des ans sont nombreux, et il est important de les célébrer. Mais nous savons aussi qu'il reste du chemin à parcourir. Et c'est ensemble que nous avancerons : un geste à la fois, une amélioration à la fois.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du comité de suivi, nos employés municipaux et toutes les personnes qui, avec ouverture et bienveillance, contribuent à faire évoluer notre communauté. Grâce à vous, Rivière-du-Loup devient chaque jour un peu plus inclusive, plus humaine et plus accessible.

Merci de poursuivre cette démarche avec nous!

Mario Bastille, maire



Mot | de la conseillère



En tant que présidente du comité de travail, je m'investis dans cette démarche avec un profond engagement humain. Pour moi, ce mandat dépasse largement le cadre d'un exercice municipal : il touche à ce que nous avons de plus précieux, soit la dignité, l'autonomie et la pleine participation de chaque membre de notre communauté.

Ce plan d'action est le reflet de notre engagement sincère envers les citoyennes et citoyens de Rivière-du-Loup. Au sein du comité, nous veillons à proposer des mesures réalistes et porteuses de retombées durables. Même les gestes les plus modestes peuvent transformer le quotidien — pour les personnes handicapées, mais aussi pour les familles, les aînés et toutes celles et ceux pour qui l'inclusion fait une véritable différence. C'est cette conviction qui nous motive jour après jour.

Nos objectifs sont variés, touchant autant à l'emploi, au logement et à la sécurité, mais ils ont tous la même finalité : bâtir une ville où chacune et chacun peut s'épanouir pleinement, avec confiance et fierté. À la fin de l'année, nos indicateurs de suivi nous permettront de mesurer concrètement notre progression, mais une chose demeure certaine : notre désir profond de faire tomber les barrières et de créer une communauté où tout le monde se sent accueilli, soutenu et important.

Edith Samson, conseillère



Portrait de la Ville

La ville de Rivière-du-Loup compte 20 652 habitants. Plus de 200 employés, répartis dans neuf services administratifs, ont comme mission d'offrir un service impeccable ainsi que la meilleure qualité de vie possible aux citoyens. Dotée de plusieurs infrastructures municipales qui abritent les différents services municipaux, Rivière-du-Loup offre aussi à sa population une multitude d'équipements visant la participation citoyenne de ses résidents.

Chacune des composantes de l'organisation de la Ville a un rôle précis à jouer. Le conseil, la mairie, la direction générale, la fonction publique : chacune, à sa façon, met l'épaule à la roue municipale afin d'assurer des services de qualité à l'ensemble de la population.



- **Les élus** réunis en conseil représentent la population; ils prennent les décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité et en administrent les affaires. Leur rôle principal est de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins de la communauté.
- **La personne élue mairesse ou maire** représente l'ensemble de la population de la municipalité. Elle préside les assemblées du conseil et travaille en collégialité avec les autres membres du conseil. Elle possède aussi le droit de surveillance, d'enquête et de contrôle sur le fonctionnement des services municipaux, assurant ainsi la transparence du conseil municipal pour la communauté.
- En plus d'assister aux assemblées du conseil et d'y faire valoir les intérêts de leur communauté, **les conseillères et conseillers municipaux** peuvent éclairer le conseil sur des sujets particuliers. Ils peuvent en effet siéger à des commissions ou à des comités ou encore se voir attribuer des dossiers qu'ils devront approfondir afin de soutenir le conseil dans ses décisions.
- **La direction générale** est responsable des volets administratifs et opérationnels de l'ensemble des services, des programmes et des activités de la Ville. Cette fonction relève du conseil municipal. Ainsi, la direction générale joue un rôle de soutien et de conseil auprès des élus et un rôle de première responsable de la mise en œuvre des orientations déterminées par ceux-ci.
- **La fonction publique** assure la prestation de services aux citoyens. Elle exécute les tâches et assume les responsabilités qui lui sont confiées par la direction générale. Les fonctionnaires, dont les champs d'expertise sont variés, conseillent et informent les élus à propos de l'ensemble des questions relevant de la Ville.



Portrait

des secteurs d'activité

MISSION ET RÔLES DES SERVICES MUNICIPAUX

Direction générale

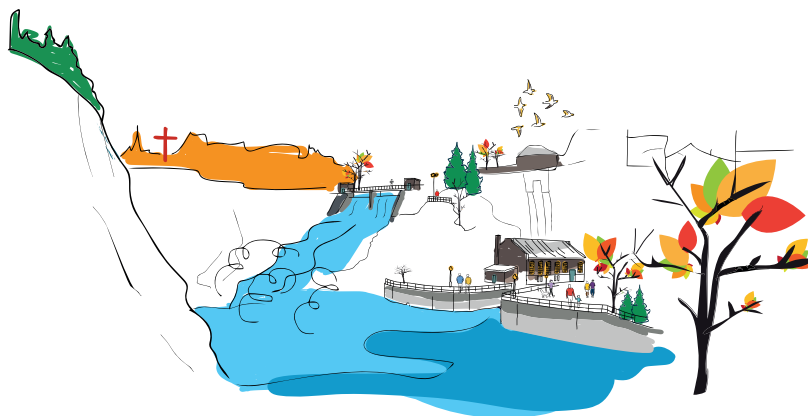
65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 37
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7
418 867-6707

Mission : Assurer la coordination des services administratifs de la Ville.

Service loisirs, culture et communautaire

75, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1S6
418 862-0906

Mission : Permettre aux citoyens de Rivière-du-Loup d'avoir accès à des activités de loisirs et à des lieux de diffusion répondant à leurs besoins ou aspirations au moyen de programmes d'intervention et d'équipements, ou encore par une offre de soutien aux organismes locaux.



Service technique et de l'environnement

108, rue Fraser, C. P. 37
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7
418 862-2121

Mission : Offrir à tous les membres de la collectivité des services professionnels de qualité dans la transparence et l'intégrité, tout en demeurant à l'écoute de leurs besoins.

Service des communications

65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 37
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7
418 867-6700

Mission : Assurer la coordination des activités d'information et de communication de la Ville, tant à l'interne qu'à l'externe.

Service de sécurité incendie

319, rue Témiscouata, C. P. 37
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7
418 862-5901

Mission : Assurer la protection des personnes et des biens sur le territoire de la ville de Rivière-du-Loup et contrer tous les risques associés à l'incendie, aux sinistres, aux catastrophes et aux autres événements mettant en danger ou en péril la vie ou la santé des personnes et du patrimoine bâti de la municipalité.

Service des ressources humaines et des affaires juridiques

75, rue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 37
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7
418 867-6715

Mission : Assurer une gestion humaine et responsable des personnes œuvrant pour la Ville de Rivière du Loup, reconnues comme des partenaires essentiels, tout en contribuant à la mission municipale par un accompagnement juridique de l'administration municipale.



Service des technologies de l'information

108, rue Fraser, C. P. 37
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7
Téléphone : 418 867-6745

Mission : Planifier, coordonner, proposer et contrôler toutes les activités reliées au fonctionnement, au développement et à la sécurité des systèmes informatiques, bureautiques, géomatiques et communicationnels de la Ville.

Service des finances et de la trésorerie

65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 37
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7
418 867-6711

Mission : Veiller au respect des objectifs budgétaires.

Service du développement territorial

65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 37
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7
418 867-6699

Mission : Planifier, coordonner et harmoniser les activités urbaines et l'aménagement du territoire de la ville de Rivière-du-Loup en ce qui concerne les besoins des citoyens, en tenant compte des caractéristiques des milieux naturels et bâtis dans une optique de recherche de qualité de vie et de développement durable.



MISSION ET RÔLES DES COMITÉS ET COMMISSIONS

La Ville de Rivière-du-Loup a mis en place, depuis plusieurs années, des comités et des commissions qui réunissent les élus, la fonction publique et des citoyens. La mission et les rôles de chaque entité sont variés. Certains groupes visent la concertation ou donnent des avis sur des sujets précis. D'autres proposent des orientations ou font des recommandations au conseil municipal. À la Ville de Rivière-du-Loup, un comité composé d'une élue, de fonctionnaires, d'organismes et de personnes handicapées se consacre spécifiquement à l'intégration des personnes handicapées.

Comité consultatif du plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées

Mandat

Émettre des avis sur les programmes gouvernementaux concernant les personnes handicapées, leur famille et l'accessibilité universelle, participer à la construction du plan d'action, veiller à la réalisation des mesures identifiées et mettre en place des activités de sensibilisation auprès de la population loupériquoise.



Membres

Ville de Rivière-du-Loup

Edith Samson, élue responsable et présidente du comité

Marie-Anne Caron, gestionnaire aux équipements et programmes communautaires (responsable de la mise en œuvre)

Valérie Gauthier, directrice du Service loisirs, culture et communautaire

Éric Deschênes, chef de division à la prévention du Service de sécurité incendie

Partenaires

Aliette Caron, Fondation de la sclérose en plaques du KRTB

Denis Levesque, Les Diabétiques-amis du KRTB

Nicole Roussel, Transport Vas-Y

Michèle Rioux, Services industriels RC - Division Broderie Signature

Geneviève Caron-Huot, Univers-Emploi

Isabelle Hudon, Univers-Emploi

Karine-Andrée Béchar, Association Multi-Défis

Christiane Vincent, Fédération des personnes handicapées du KRTB

Nancy Naganaud, Office des personnes handicapées du Québec (conseillère attitrée à notre ville)

Claudette Migneault, Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup

Guillaume Patry, citoyen

Isabelle Sauvé, citoyenne

Sylvie Saint Arnault, citoyenne



Groupe d'experts

Depuis 2023, un second comité est en place. Il s'agit en effet d'un comité d'experts regroupant des employés municipaux qui, dans le cadre de leur fonction, doivent considérer les besoins en accessibilité universelle.

Mandat

Produire des avis et des recommandations sur les services et programmes offerts par la Ville aux citoyens et concernant les personnes handicapées, leur famille et l'accessibilité universelle, participer à la construction du plan d'action, veiller à la réalisation des mesures identifiées et mettre en place les actions ciblées en diffusant l'information auprès de l'équipe de travail interne.



Membres

Marie-Anne Caron, Service loisirs, culture et communautaire
Jonathan Daraîche, Service de sécurité incendie et sécurité civile
Keven Lebel, Service technique et de l'environnement
Alycia Leblond, Service des ressources humaines et des affaires juridiques
Éric Malenfant, Service du développement territorial

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les partenaires pour leur engagement et plus particulièrement ceux qui composent le comité de travail.

Collaboration

L'élaboration de ce plan d'action s'est faite en collaboration avec les partenaires. Chaque organisation impliquée précise les obstacles rencontrés par ses membres, usagers ou utilisateurs. Dans la mesure du possible, ces freins sont répertoriés sous forme de mesures à atteindre dans le plan d'action. Les différents services municipaux sont également consultés pour valider la faisabilité de certaines mesures. Le groupe d'experts travaille à mieux définir les orientations et la mise en œuvre du plan d'action.



CHAMP D'INTERVENTION 1 | Promotion, sensibilisation et valorisation



OBSTACLE	OBJECTIF	MOYEN	INDICATEUR	RESPONSABLE	COÛT
La mise en œuvre des actions ciblées doit être coordonnée	A Maintenir les rencontres du comité de travail B Maintenir les rencontres du groupe d'experts	A Tenir des rencontres du comité B Tenir des rencontres du groupe	A Planifier deux rencontres / an <i>Mai et septembre</i> B Planifier deux rencontres / an <i>Mai et septembre</i>	Responsable de la mise en œuvre du plan	Sans impact
Le bilan des actions passées et le plan d'action annuel doivent être mis à jour	A Réaliser le bilan des actions et développer le plan d'action annuel	A Analyser les actions réalisées et explorer les actions futures en collaboration avec le comité de travail et les partenaires	A Faire un bilan et un plan d'action <i>Mars 2026</i>	Responsable de la mise en œuvre du plan	Sans impact
Le bilan et le nouveau plan doivent être rendus publics	A Diffuser le bilan et le plan d'action municipal	A Rédiger un communiqué de presse combinant les informations sur les réalisations 2025 et les actions à venir en 2026 B Rendre accessibles sur le site Internet de la Ville le bilan et le plan d'action	A Produire un communiqué <i>Mars 2026</i> B Éditer le bilan 2025 et le plan d'action 2026 <i>Mars 2026</i>	Responsable de la mise en œuvre du plan appuyée par le Service des communications	Sans impact
Les citoyens connaissent peu les conditions de vie des personnes en situation de handicap	A Sensibiliser davantage les citoyens par l'utilisation des outils de communication produits par la Ville B Faire connaître les organismes voués à l'intégration des personnes handicapées	A Promouvoir les activités liées au plan d'action via la chronique municipale B Utiliser les médias écrits traditionnels (journaux ou magazines locaux)	A Faire paraître un article <i>Décembre 2026</i> B Diffuser un article ou une publicité dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées <i>Décembre 2026</i>	Responsable de la mise en œuvre du plan appuyée par le Service des communications Responsable de la mise en œuvre du plan appuyée par le Service des communications	Sans impact 1 650 \$



CHAMP D'INTERVENTION 2 | Accessibilité universelle (lieux et édifices)



OBSTACLE	OBJECTIF	MOYEN	INDICATEUR	RESPONSABLE	COÛT
Les spécialistes en accessibilité universelle au sein de la Ville sont peu nombreux	A Consolidier le mécanisme interne de consultation lors de la confection des plans pour des travaux d'aménagement	A Consulter, selon les besoins et les projets, une ressource professionnelle contractuelle avant la rédaction des appels d'offres	A Nombre de contrats donnés <i>En continu</i>	Groupe d'experts	2500 \$
Peu d'outils pratiques existent au sein de la Ville pour soutenir le groupe d'experts en accessibilité universelle	A Soutenir les services municipaux et leurs professionnels	A Offrir une formation aux membres du groupe d'experts et aux employés	A Nombre de formations <i>Décembre 2026</i>	Responsable de la mise en œuvre du plan et Service des ressources humaines et des affaires juridiques	2500 \$
Plusieurs aménagements (trottoirs, rues, etc.) sont difficilement accessibles	A Construire ou restaurer des aménagements adaptés selon les principes de l'accessibilité universelle	A Élaborer des plans en respectant les principes de l'accessibilité universelle B Faire valider les plans et aménagements par des professionnels externes de l'accessibilité universelle C Effectuer, au besoin, des visites terrain avec des personnes en situation de handicap	A Nombre de plans <i>En continu</i> B Nombre de plans validés <i>En continu</i> C Nombre de visites <i>En continu</i>	Responsable de la mise en œuvre du plan, groupe d'experts et professionnels contractuels	1000 \$



CHAMP D'INTERVENTION 2 | Accessibilité universelle (lieux et édifices)



OBSTACLE	OBJECTIF	MOYEN	INDICATEUR	RESPONSABLE	COÛT
Certains bâtiments municipaux ou installations municipales sont peu adaptés et moins accessibles	A Aménager une rampe d'accès au chalet du parc des Cônes	A Réaliser les travaux selon les plans et devis établis	A Travaux finalisés <i>Décembre 2026</i>	Service technique et de l'environnement	Inscrit au Programme triennal d'immobilisations (travaux conditionnels à l'obtention d'une subvention)
	B Aménager une toilette accessible au chalet du parc des Cônes	B Réaliser les travaux selon les plans et devis établis	B Travaux finalisés <i>Décembre 2026</i>		
	C Aménager des espaces adaptés dans les nouveaux bureaux du 59, rue de l'Hôtel-de-Ville	C Réaliser les travaux selon les plans et devis établis	C Travaux finalisés <i>Décembre 2026</i>		
	D Aménager des salles de bain adaptées au chalet de la Côte-des-Bains	D Réaliser les travaux selon les plans et devis établis	D Travaux finalisés <i>Décembre 2026</i>		
	E Rénover la rampe d'accès du bâtiment de l'Office du tourisme et des congrès et installer un bouton presseur à la porte extérieure	E Réaliser les travaux selon les plans et devis établis	E Travaux finalisés <i>Décembre 2026</i>		
	F Améliorer l'accès à la toilette adaptée dans le secteur est du parc de la Pointe	F Aménager un sentier et une traverse de piétons	F Travaux finalisés <i>Décembre 2026</i>		
	G Installer des plaques podotactiles sur la nouvelle portion de la rue Saint-André (entre les rues Saint-Elzéar et Saint-Cyrille)	G Réaliser les travaux selon les plans et devis établis	G Travaux finalisés <i>Décembre 2026</i>		



CHAMP D'INTERVENTION 2 | Accessibilité universelle (lieux et édifices)



OBSTACLE	OBJECTIF	MOYEN	INDICATEUR	RESPONSABLE	COÛT
Certains bâtiments municipaux ou installations municipales sont peu adaptés et moins accessibles	H Aménagement d'un feu de circulation et d'une traverse pour piétons au carré Dubé et ajout de trottoirs de 6 pieds de largeur et de plaques podotactiles	H Réaliser les travaux selon les plans et devis établis	H Travaux finalisés <i>Décembre 2026</i>	Service technique et de l'environnement	Inscrit au Programme triennal d'immobilisations (travaux conditionnels à l'obtention d'une subvention)
	I Conception de plans pour un trottoir de 5 pieds de largeur sur le boulevard de l'Hôtel-de-Ville (entre les rues Saint-Pierre et des Cèdres)	I Réaliser les plans selon devis établis	I Travaux finalisés <i>Décembre 2026</i>		
	J Ajout de pistes multifonctionnelles (rues des Plateaux, des Cerisiers, Prévost et Coristine)	J Réaliser les travaux selon les plans et devis établis	J Travaux finalisés <i>Décembre 2026</i>		
	K Ajout d'un trottoir de 6 pieds de largeur sur la rue Montcalm (côté ouest)	K Réaliser les travaux selon les plans et devis établis	K Travaux finalisés <i>Décembre 2026</i>		
	L Conception de plans pour un comptoir d'accueil adapté à l'hôtel de ville	L Octroyer un contrat à une entreprise pour la conception des plans	L Travaux finalisés <i>Décembre 2026</i>		



CHAMP D'INTERVENTION 3 | Habitation



OBSTACLE	OBJECTIF	MOYEN	INDICATEUR	RESPONSABLE	COÛT
Les personnes handicapées ont de la difficulté à trouver des loyers qui sont adaptés à leurs besoins	A Encourager les initiatives des promoteurs pour la construction de loyers adaptés	A Soutenir l'implantation de logements ou d'aménagements adaptés pour les personnes handicapées	A Nombre de rencontres tenues <i>Décembre 2026</i>	Service du développement territorial appuyé par la responsable de la mise en œuvre du plan	Sans impact
	B Promouvoir les nouveaux règlements concernant les logements accessoires favorisant les logements bigénérationnels	B Ajouter de l'information sur le site Internet de la Ville et faire de la promotion sur les réseaux sociaux	B Nombre de publications	Service du développement territorial appuyé par la responsable de la mise en œuvre du plan et le Service des communications	

CHAMP D'INTERVENTION 4 | Sécurité



OBSTACLE	OBJECTIF	MOYEN	INDICATEUR	RESPONSABLE	COÛT
Les citoyens et les intervenants connaissent peu le registre d'inscription volontaire (besoin d'assistance en situation d'urgence)	A Faire connaître auprès des intervenants et de la population le registre d'inscription volontaire <i>Action Secours adaptés</i>	A Diffuser l'information à propos du programme dans les médias traditionnels, la chronique municipale et les médias sociaux	A Nombre de diffusions <i>Juin 2026</i>	Service de sécurité incendie appuyé par le Service des communications	1000 \$
		B Partager l'information aux organismes communautaires et au CISSS du Bas-Saint-Laurent lors de leurs rencontres annuelles	B Nombre de rencontres	Responsable de la mise en œuvre du plan d'action	

CHAMP D'INTERVENTION 5 | Emploi



OBSTACLE	OBJECTIF	MOYEN	INDICATEUR	RESPONSABLE	COÛT
Les biens et les services produits par les entreprises adaptées sont sous-utilisés	A Considérer les entreprises adaptées lors des différents appels d'offres	A Faire soumissionner les entreprises adaptées	A Nombre de soumissions <i>En continu</i>	Différents services municipaux	Sans impact
Les compétences professionnelles des personnes handicapées sont peu connues des employeurs	A Valoriser les compétences des personnes handicapées au travail et souligner les bonnes pratiques des entreprises	A Maintenir une activité de reconnaissance municipale (Prix Perce-neige)	A Nombre de prix <i>Juin 2026</i>	Responsable de la mise en œuvre du plan	4500 \$
	B Soutenir l'emploi de professionnels, d'étudiants ou de finissants handicapés dans notre municipalité	B Maintenir le programme d'accès égalitaire à l'emploi lors de l'affichage des postes	B Nombre d'embauches <i>En continu</i>	Service des ressources humaines et des affaires juridiques, appuyé par la responsable de la mise en œuvre du plan d'action	

CHAMP D'INTERVENTION 6 | Loisirs, culture et vie communautaire



OBSTACLE	OBJECTIF	MOYEN	INDICATEUR	RESPONSABLE	COÛT
L'offre de loisirs adaptés (sportifs, culturels ou communautaires) est insuffisante	A Offrir des activités sportives adaptées	A Organiser des ateliers d'initiation à des sports adaptés	A Nombre d'activités adaptées <i>Décembre 2026</i>	Gestionnaire aux équipements et programmes sportifs et adjoint aux sports	800 \$
	B Offrir des activités culturelles adaptées	B Prévoir des ateliers culturels adaptés à la Ruche d'art	B Nombre d'ateliers <i>Décembre 2026</i>	Coordonnateur à la culture	500 \$
	C Maintenir la procédure d'intégration au camp de jour municipal	C Conserver le poste de conseiller à l'intégration	C Nombre de postes <i>Juin 2026</i>	Coordonnateur à la vie de quartier	Sans impact

CHAMP D'INTERVENTION 6 | Loisirs, culture et vie communautaire



OBSTACLE	OBJECTIF	MOYEN	INDICATEUR	RESPONSABLE	COÛT
		D Conserver le poste de conseiller adjoint à l'intégration E Accueillir 25 enfants en situation de handicap au camp de jour municipal F Former les 18 accompagnateurs spécialisés du camp de jour municipal G Former l'équipe d'animation générale (70 employés) pour les cas difficiles	D Nombre de postes <i>Juin 2026</i> E Nombre de jeunes <i>Août 2026</i> F Nombre d'animateurs <i>Juin 2026</i> G Nombre d'animateurs <i>Juin 2026</i>	Coordonnateur à la vie de quartier Coordonnateur à la vie de quartier Coordonnateur à la vie de quartier Coordonnateur à la vie de quartier	Sans impact
Certaines activités de loisirs organisées par la Ville présentent des obstacles à la participation des personnes handicapées	A Assurer la présence de toilettes adaptées lors d'événements populaires	A Installer des toilettes chimiques adaptées lors d'événements populaires ou de spectacles	A Nombre d'événements	Responsable de la mise en œuvre du plan d'action	1000 \$
	B Assurer une plus grande accessibilité lors des cinémas en plein air dans les patinoires de quartier	B Installer des rampes d'accès si nécessaire lors des activités de cinéma en plein air Afficher les sous-titres lors des présentations des films	B Nombre d'événements Nombre d'événements	Coordonnateur à la vie de quartier Coordonnateur à la vie de quartier	Sans impact Sans impact
	C Assurer une disponibilité d'articles adaptés dans les centrales de prêt d'équipement	C Acheter du matériel adapté	C Nombre d'articles	Responsable de la mise en œuvre du plan d'action et coordonnateur à la vie de quartier	4000 \$



CHAMP D'INTERVENTION 6 | Loisirs, culture et vie communautaire



OBSTACLE	OBJECTIF	MOYEN	INDICATEUR	RESPONSABLE	COÛT
La collection de la bibliothèque municipale est peu accessible à certaines personnes en raison de leur incapacité	A Développer une collection de livres audios numériques	A Acquérir des livres audios	A Nombre de livres	Bibliothécaire	1000 \$
	B Promouvoir l'offre de livres audios, en braille et à gros caractères	B Faire des publications sur les réseaux sociaux	B Nombre de publications	Coordonnatrice à l'animation	
L'offre locale de parcours touristiques pour personnes handicapées est limitée	A Évaluer le programme <i>Destinations pour tous</i> de l'organisme Kéroul avec Tourisme Rivière-du-Loup	A Tenir des rencontres avec les intervenants	A Nombre de rencontres tenues	Responsable de la mise en œuvre du plan d'action	Sans impact



Conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits
des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire,
professionnelle et sociale*

Rédaction : Service loisirs, culture et communautaire

Révision et conception graphique : Service des communications

978-2-924095-87-4 (Imprimé)

978-2-924095-88-1 (PDF)

Disponible en format PDF sur le site Internet
de la Ville de Rivière-du-Loup
VilleRDL.ca

